

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Lycée Carnot – Accueil d'élèves tchèques – Année scolaire 2015-2016 – Convention d'objectifs et de moyens à signer entre la Ville, la Région Bourgogne, l'ambassade de France en République tchèque et l'établissement

Madame Zivkovic, au nom de la commission culture, animation et attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis les années 20, le lycée Carnot accueille des lycéens tchèques, de la classe de seconde au baccalauréat. Aujourd'hui, dix-huit élèves sont accueillis en partenariat avec la Région Bourgogne, la Ville de Dijon et l'ambassade de France en République tchèque.

Cette action contribue fortement au renforcement de l'identité européenne de Dijon et au développement des opportunités professionnelles des lycéens français et tchèques, conformément au projet d'établissement du lycée Carnot et favorise l'attractivité et le rayonnement international de Dijon.

Aujourd'hui, si ce projet constitue une initiative à vocation éducative, il constitue également une action symbolique de l'ouverture internationale de Dijon, de la coopération franco-tchèque et plus largement de la construction européenne.

La Ville souhaite poursuivre son action dans ce domaine en contribuant à hauteur de 12% du montant global des frais de scolarité des dix-huit élèves, soit la somme de 4000€. Elle s'engagera, pour une durée d'un an renouvelable deux fois (plus un an en cas de redoublement). Les versements interviendront dans les conditions suivantes : 40% en octobre, 60% en janvier de l'année suivante.

En contrepartie, le lycée Carnot s'engagera à valoriser le soutien de la Ville. Une convention, passée entre la Ville, la Région Bourgogne, l'ambassade de France en République tchèque et le lycée Carnot, traduit les engagements des parties. Les dispositions de cette convention entreront en application pour l'année scolaire 2015-2016.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – décider l'aide de la Ville à des élèves tchèques accueillis par le lycée Carnot, dans les conditions proposées ;

2 – approuver le projet de convention à conclure entre la Ville, la Région Bourgogne, l'ambassade de France en République tchèque et le lycée Carnot, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 – m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ